48e ANNÉE. — N° 16.640

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 » 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 22 JANVIER 1918
SAINT VINCENT
SOLEIL : lever 7 h. 34; couch. 4 h. 54
LUNE : pleine le 27; D. Q. le 4

L'Extension du Recrutement Ouest-Africain

Il était question depuis quelque temps d'organiser dans l'Ouest-Africain un plus large recrutement d'indigènes, devenu nécessaire par le développement inattendu pris par la guerre. Les services déjà rendus à la France par ces populations, dont la mère-patrie a pu si hautement apprécier les sacrifices précédemment consentis par elles, ont, disait-on dans les milieux coloniaux, engagé le gouvernement de la République à leur demander un nouvel effort, certain qu'elles répondraient avec empressement à son appel. En même temps que ce bruit se répandait avec insistance en France, on apprenait la rentrée de M. van Vollhenhoven, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, qui se montrerait assez médiocrement disposé à encourager une pareille politique, et l'on rappelait dans les centres commerciaux, à Bordeaux et à Marseille, que ni le regretté Merlaud-Ponty ni son successeur, l'éminent M. Clozel, n'avaient jamais dissimulé qu'ils n'en étaient rien moins que partisans.

Les arguments que produisent les commerçants contre une intensification du recrutement indigène ne manquent pas de poids. L'indigène de l'Afrique occidentale, aussi bien que celui de l'Afrique équatoriale, est avant tout un cultivateur. Il cultive particulièrement l'arachide. C'est l'arachide qui constitue la richesse du Sénégal, des Rivières du Sud, de la Côte d'Ivoire. Le commerce français a besoin de l'emploi tout entier de la main-d'œuvre indigène pour donner à cette culture le développement réclamé par la diversité des exploitations industrielles de ce produit du sol. Raréfier cette main-d'œuvre par un recrutement intensif, c'est appauvrir la colonie en affaiblissant son activité agricole, c'est porter un grave préjudice à sa situation financière, c'est compromettre sa prospérité générale.

Le commerce français ajoute que l'on s'est singulièrement exagéré l'importance numérique de la population noire. Il a, pour appuyer son opinion, l'indéniable compétence puisée par Merlaud-Ponty dans la matière. Le regretté gouverneur général connaissait admirablement les ressources dont pouvaient disposer les indigènes. Si le long de la voie ferrée ou des cours d'eau on trouve des agglomérations relativement importantes, à l'intérieur du pays ce sont de vastes territoires qui s'étendent sans qu'on rencontre un village, une paillote, un feu. La paix française a rendu la sécurité, certes, à ces populations; mais les souvenirs des Hadj-El-Omar, des Samory et autres potentats sanguinaires dominent ataviquement leurs esprits encore troublés par des fantômes. Il en résulte que le pays n'est pas aussi peuplé que l'imaginent certains. Merlaud-Ponty tenait qu'on ne pouvait lui demander un concours supérieur à quelques milliers d'hommes par an sans dépasser ses forces. En tout cas, il estimait qu'il était de sage politique de n'exiger de lui ce concours que par la voie d'engagements volontaires. Cette opinion est restée, craignons-nous, celle de beaucoup trop de commerçants français.

Mais la situation militaire des alliés ne se présente plus en 1918 telle qu'elle pouvait s'offrir à l'origine des hostilités. En se prolongeant, la guerre a d'autres exigences. Et c'est ainsi que les bruits qui circulaient à Paris et en province, ces jours derniers, au sujet du recrutement des soldats par la substitution de l'appel à l'engagement volontaire, viennent de prendre corps par la publication, dans le « Journal officiel » du 17 janvier courant, d'une série de décrets fixant les conditions du nouveau recrutement. Nous en recommandons la lecture à nos commerçants, avec l'assurance qu'elle éclairera mieux leur religion, et qu'ils n'hésiteront pas à sacrifier leur intérêt à celui de la patrie. Le premier de ces décrets, qui porte l'établissement de l'appel, étend la limite d'âge de dix-huit à trente-cinq ans. Elle était antérieurement de vingt à vingt-huit ans. Ces mesures s'appliquent également aux indigènes de l'Afrique équatoriale.

Les divers avantages accordés aux engagés volontaires, tels que primes d'engagement ou de réengagement, allocations militaires aux familles, etc., le seront également aux indigènes recrutés par voie d'appel. La validité de ces dispositions prendra fin après la guerre. Des mesures pénales relatives à l'insoumission, aux fraudes et aux manœuvres dans le but de soustraire un indigène à la conscription, sont prévues et font l'objet de dispositions spéciales. Un autre décret exempte de l'impôt personnel et des prestations en nature les militaires, leurs ascendants directs et leurs enfants pendant toute la durée de la guerre. D'autres dispositions prévoient que l'indigène décoré à la fois de la médaille militaire et de la croix de guerre pourra acquérir la qualité de citoyen français, à la condition de renoncer à son statut personnel. Il sera établi en Afrique occidendale une Ecole d'agriculture, une Ecole de médecine indigène et des sanatoria de 200 lits destinés à l'hospitalisation des militaires indigènes malades. En outre, en vue de récompenser les services rendus à la France par les plus braves de ses enfants africains, des emplois leur seront réservés dans les administrations civiles.

Nous avons gardé pour la fin le décret concernant l'organisation d'une mission chargée d'intensifier ce recrutement dans l'Ouest-Africain. M. Diagne, député du Sénégal, est placé à la tête de cette mission avec le titre de commissaire de la République et le rang de gouverneur général des colonies. Le gouvernement a pensé que, fort de l'autorité qu'il tient de son mandat, fort de l'action qu'il peut personnellement exercer sur ses frères de race, M. Diagne, qui est né au Sénégal, était mieux apte que quiconque pour leur faire comprendre que la victoire qui sauvera notre race sauvera aussi la leur. Il parle leur langue. Nul mieux que lui ne saura les convaincre que leur généreux élan crée à la France reconnaissante une dette dont elle s'acquittera pleinement un jour. Il n'échappera à personne que, dans l'obligation où il se trouve de puiser dans le réservoir humain de l'Ouest-Africain les ressources dont il a si impérieusement besoin, le gouvernement a pris les dispositions les plus judicieuses. Ce n'est pas un fonctionnaire blanc qui pouvait réussir dans une mission aussi délicate que celle qu'a acceptée M. Diagne. Nous formons les vœux les plus ardents pour son succès.

Alban DERROJA.

A Travers la Presse

M. MALVY DEVANT LA HAUTE-COUR

Paris, 21 janvier. — A l'occasion de l'ouverture du procès de M. Malvy devant la Haute-Cour, M. Gustave Hervé, dans la *Victoire*, écrit pour l'ancien ministre un plaidoyer qui conclut :

En réalité, l'opinion publique énervée et mal informée s'est hérissée contre Malvy pour des histoires de poker et de noces crapuleuses dont l'ancien ministre de l'intérieur affirme que ce sont d'infâmes ragots.

Elle s'est laissé monter contre lui parce qu'elle se l'est représenté comme une créature de M. Joseph Caillaux, qui fut en effet son patron au début de sa carrière politique.

Tout ce que je sais du caillautisme, dont je crois connaître les dessous, me permet d'affirmer que, devenu ministre de l'intérieur, le disciple s'est heureusement assez bien dégagé de l'emprise de son ancien patron, et qu'à aucun moment il n'a versé dans le défaitisme.

Je vous prédis que le jeune ministre républicain va à un acquittement triomphal.

Hélas! Que je voudrais pouvoir en dire autant de son ex-patron M. Joseph Caillaux!

LA SEANCE SCANDALEUSE DE LA CHAMBRE

A propos des incidents qui se sont produits à la dernière séance de la Chambre, le *Radical* dit qu'ils ne font « aucun honneur au Parlement français ». Ils ne peuvent que déconsidérer le Parlement aux yeux de l'opinion et causer une impression des plus pénibles sur nos combattants et ceux de nos compatriotes demeurés sous la botte de l'ennemi :

Les sympathies et l'admiration du monde civilisé disent à la France combien on apprécie sa grandeur, sa vaillance, son stoïcisme. Est-ce trop exiger que de demander au Parlement de se montrer en tous points digne de la noble nation qui l'a élu?

De son côté, M. Maurice Barrès, dans l'*Echo de Paris*, constate que les violents règnent à la Chambre « de par un consentement un peu honteux » de leurs collègues, sages et prudents. Mais il faut porter remède à cette situation :

Le président, les présidents de groupes et le gouvernement ne croient-ils pas qu'ils pourraient quelque chose contre ce déchaînement des pires passions d'avant guerre, et, pour calmer des fièvres et des défiances, qui ne sont tout de même pas incurables, ne voudront-ils rien tenter? Ils trouveraient sur tous les bancs, dans tous les milieux, des éléments de cohésion et de coordination stable. Leur immobilité fait peser sur eux une réelle responsabilité.

Toujours au sujet de cette trop fameuse séance : un de ses lecteurs a communiqué au *Figaro* la dernière affiche de remerciements qu'après les élections de 1914 l'un des « héros » de la journée de vendredi, le député socialo-boxeur Mayeras, adressait à ses électeurs :

D'abord quelques banalités socialistes : « Merci! Et à bas les trois ans!»... « Organisez-vous... Serrez les rangs... Vive la République sociale, etc. »

Puis :

« La social-démocratie allemande félicite du plus profond du cœur le parti socialiste français pour l'éclatante victoire électorale qu'il vient de remporter.

» *Le résultat des élections doit favoriser le rapprochement franco-allemand.*

» La grande majorité du peuple allemand désire ce rapprochement aussi vivement.

» Vive l'amitié franco-allemande! Vive le socialisme!

» Signé : Le comité directeur et le groupe parlementaire de la social-démocratie allemande. »

Mais ceux-là du moins n'étaient pas dupes de leurs boniments. Ils l'ont prouvé...

LES 20,000 MARKS DE L'« HUMANITE »

A la séance de vendredi, M. Mayeras, répliquant au reproche de M. Pugliesi-Conti, a dit que les 20,000 marks reçus par l'« Humanité » venaient de Bebel et des amis de Bebel, qui a protesté et fait de la prison pour l'Alsace-Lorraine en 1870. A ceci, M. Charles Maurras (*Action française*) riposte à son tour :

Les radicaux naïfs ou complaisants qui ont applaudi à cette fable avaient l'excuse d'ignorer ce que les socialistes savaient parfaitement : depuis 1870, le « glorieux Auguste Bebel » avait fait du chemin dans le sens des hobereaux de l'empire et de l'empereur. Le « glorieux Auguste Bebel » avait prononcé le panégyrique de la monarchie et aussi de la politique sociale des Hohenzollern au Congrès d'Amsterdam en août 1914. Ces propos presque officieux auraient dû inspirer de la prudence aux fondateurs de l'« Humanité ». Ils étaient avertis quand ils ont accepté les 20,000 marks que la moindre vigilance patriotique leur eût fait refuser comme une infamie imbécile.

LES TROUBLES D'AUTRICHE

Gardons-nous d'exagérer l'importance des troubles de Vienne, dit l'*Eclair*. Toutefois, ces remarques s'imposent :

L'Autriche a le plus impérieux besoin de paix : Elle n'a rien à attendre de la prolongation de la guerre. La révolution russe l'a mise à l'abri de tout péril direct. Les succès militaires de l'Austro-Allemagne lui assurent l'hégémonie dans les Balkans au cas où le bilan très favorable pourrait être clos aujourd'hui. Si la guerre dure, tout peut être remis en question. Le temps travaille, on le sait à Vienne, pour les alliés. L'Autriche voudrait « sauver les meubles ».

LE VOTE DES FEMMES

La Renaissance a ouvert une enquête sur le suffrage des femmes. Parmi les opinion recueillies, notons celles-ci :

M. Stéphen Pichon, sénateur, ministre des affaires étrangères : Théoriquement, je n'aperçois aucune objection de principe au droit électoral des femmes. Il peut se faire qu'il y ait, pour ou contre son introduction immédiate des considérations pratiques à faire valoir. Mais je suis convaincu que, finalement, la thèse de droit l'emportera.

M. Jules Roche, député, ancien ministre : Il me suffit de penser que la valeur morale des femmes est supérieure à celle des hommes pour affirmer ici le droit absolu que possèdent les Françaises de réclamer le suffrage et le devoir qui s'impose aux législateurs de le leur donner.

M. Ed. Herriot, sénateur, ancien ministre : Je suis très favorable à l'extension du rôle politique des femmes. Mais, partisan des méthodes expérimentales, je me borne pour l'instant à demander leur admission dans les Conseils municipaux, où leur présence serat fort utile.

Les Grèves d'Autriche

Les Concessions gouvernementales ramènent le Calme

Bâle, 21 janvier. — On mande de Vienne, 20 janvier :

« En dehors des communicatons aux ouvriers, aucun journal n'a paru aujourd'hui. Ces communications donnent un récit des négociations qui ont eu lieu entre les différents ministres et les délégués des ouvriers, sous la conduite des députés socialistes Adler, Seitz, Penner, Domes et Hanusch.

» M. de Seidler, président du conseil, a fait de longues déclarations, affirmant que le plus ardent désr de l'empereur est de terminer la guerre par une paix pleine d'honneur, que le gouvernement fait et fera tout son possible pour qu'une paix « générale » soit conclue « aussi rapidement que possible », et qu'il ne désire « aucun accroissement territorial aux dépens de la Russie. »

» Il a affirmé aussi que « le gouvernement considère la Pologne comme un Etat indépendant » auquel l'Autriche-Hongrie ne veut pas dicter de forme constitutionnelle ou imposer des relations avec elle et qui pourra décider de son sort par un vote populaire sur des bases étendues.

« L'Autriche-Hongrie, a-t-il dit, est disposée à trouver des garanties efficaces pour que la population de la Pologne puisse prendre une décision en pleine liberté sans être entravée par les autorités occupantes. Il est vrai que l'Autriche-Hongrie a refusé d'évacuer les territoires occupés, comme le demandaient les Russes, mais c'est uniquement parce que cette évacuation aurait mis en péril les intérêts militaires de l'Autriche ».

» M. de Seidler a assuré que le gouvernement comprenait le désir de la population d'être tenue au courant de la marche des négociations, et il est prêt à renseigner les représentants du peuple.

» Le ministre des approvisionnements, M. Hoefer, a affirmé ensuite que le gouvernement fait tout son possible pour arriver à une solution uniforme du problème des approvisionnements par un contrôle rigoureux des denrées alimentaires, par une répartition équitable et par des négociations avec la Hongrie et les alliés.

» Le ministre de l'intérieur, le comte de Toggenburg, et le ministre de la défense nationale ont exposé ensuite les intentions de réforme du gouvernement pour les élections communales, et en ce qui concerne le retrait des mesures qui font dépendre les ouvriers des industries de guerre uniquement des tribunaux militaires.

» M. de Seidler a repris la parole. Il a exprimé l'espoir que les déclarations gouvernementales calmeraient la population, et a demandé l'union de toutes les forces pour arriver à la fin de la guerre.

» Après la réponse de M. Adler, les députés délégués se sont réunis et ont décidé de reprendre le travail, puisque le gouvernement faisait les concessions demandées. »

IL Y AVAIT UN DEMI-MILLION DE GREVISTES

Zurich, 21 janvier. — Dans les milieux parlementaires autrichiens, on évaluait, avant-hier, le nombre des chômeurs à un demi-million.

Le correspondant viennois des « Muenchener Neueste Nachrichten » dit que dans le cinquième arrondissement de Vienne se sont produits des faits très graves.

BUDAPEST SERAIT CALME

Bâle, 20 janvier. — On mande de Budapest :

« Un télégramme officiel de Budapest du 20 janvier dément les informations étrangères relatives à des troubles à Budapest et à des rencontres entre la police et la foule. Il affirme que la ville est tranquille et que les manifestations en faveur de la paix se sont déroulées sans incident. »

LE TRAFIC DES CHEMINS DE FER REDUIT

Bâle, 20 janvier. — Par suite du manque de charbon et de matériel roulant, les chemins de fer autrichiens suivront, à partir du 21 janvier, un nouvel horaire réduit. De nombreux trains de voyageurs seront supprimés.

Réponse de l'Empereur d'Autriche à la Protestation du Pape

Rome, 21 janvier. — La réponse de l'empereur d'Autriche à la Note de Benoît XV, protestant contre les bombardements aériens de diverses villes d'Italie, est arrivée au Vatican.

Charles Ier reconnaît le bien-fondé de la protestation pontificale, mais il déclare que ces bombardements sont les conséquences d'une guerre cruelle. Il fait remarquer qu'il est très difficile de pouvoir distinguer les villes ouvertes des autres. Il a néanmoins donné des ordres précis pour que de nouveaux désastres soient évités.

En Allemagne

UNE CRISE AIGUE DES TRANSPORTS MUNICH VA MANQUER DE CHARBON

Berne, 20 janvier. — Les derniers jours de la semaine ont été marqués dans les grandes villes, et en particulier à Berlin, par une suspension presque complète de la circulation des tramways. Dans la journée de jeudi, en particulier, aucune voiture ne circulait dans Berlin. Le matériel est d'ailleurs dans un état déplorable, et même, lorsque l'exploitation pourra reprendre, plusieurs lignes seront provisoirement supprimées.

L'affluence des voyageurs dans le chemin de fer souterrain a causé jeudi dernier des scènes tumultueuses. La ville de Berlin a demandé que près de 2,000 hommes soient mis à sa disposition pour procéder aux travaux de voirie les plus indispensables.

On signale en outre dans toute l'Allemagne la difficulté croissante des transports. La plupart des lignes télégraphiques et téléphoniques ont été interrompues. De plus, des inondations se sont produites un peu partout. Les transports de charbon ont été entravés et on annonce que Munich n'a plus de charbon que pour trois jours.

L'Objet des Récentes Négociations hollando-boches

Amsterdam, 21 janvier. — Le ministre de l'agriculture a expliqué l'objet des négociations menées dernièrement avec l'Allemagne relativement à l'envoi de 5,000 chevaux en Allemagne, a été d'assurer l'approvisionnement de matériaux de guerre dont les Pays-Bas avaient besoin et qui ne pouvaient être obtenus que de l'Allemagne.

Le ministre a ajouté que la plus grande partie des matériaux a déjà été livrée.

Sir Philipps Nash, directeur des Transports de tous les Alliés

Londres, 21 janvier. — Le général sir Philipps Nash, directeur général des transports de l'armée britannique en France depuis 1916, a été nommé directeur général des transports de tous les alliés.

Sir Philipps Nash, comme sir Eric Geddes, est un des hommes nouveaux de l'Angleterre qui ont été révélés par la guerre. Il y a vingt ans, il était mécanicien de locomotive sur le réseau Great-Northern. Il passa ensuite au service d'une Compagnie de chemin de fer dans l'Inde. Vers le début de la guerre, revenu en Angleterre, où ses capacités le firent remarquer de M. Lloyd George, celui-ci le nomma directeur des usines de remplissage d'obus.

Sir Philipps Nash, qui a aujourd'hui quarante-deux ans, fut anobli au début de cette année.

L'AFFAIRE CAILLAUX

M. Caillaux contre M. Briand

Paris, 21 janvier. — L'enquête relative aus agissements de M. Caillaux, lors de son séjour en Italie, se poursuit activement. Les parlementaires successivement mis en cause sont invités à expliquer quelles furent leurs relations exactes, soit avec l'ancien président du conseil, soit avec les personnes amies de Cavallini. L'un de nos confrères, M. de Maizière, qui avait eu l'occasion de rencontrer fortuitement M. Caillaux à Rome, a été prié par le magistrat italien de préciser les détails de cette entrevue. M. de Maizière rapporte à ce propos que, descendu au même hôtel que « M. et Mme Reynouard », il eut un entretien avec M. Caillaux-Reynouard :

« Je confiai à M. Caillaux qu'il avait à Rome une réputation déplorable, et que, particulièrement, l'ambassade jugeait son rôle avec une extrême sévérité. Il entra en courroux; il protesta qu'il n'y avait pas de meilleur Français que lui, mais qu'il appartenait à chacun de juger les événements à sa convenance, en toute loyauté :

« Si, me dit-il, les gens qui nous gouvernent sont sûrs du succès, s'ils nous donnent la victoire, ils n'auront pas de plus sincère partisan que moi, de plus humble admirateur. »

Pour donner du poids à sa pensée, il renversa d'un coup de poing un vase où vivaient des fleurs rares. Je ne rappelle ce détail. Puis, ayant redressé le vase et rétabli la gerbe, il continua :

« Mais si ces gens-là échouent, malheur! malheur à eux! malheur à Briand!

» Et il frappa un guéridon qui résonna sous le coup, ce qui fit aboyer un petit chien jaune qui, dès le début de ma visite, était venu sommeiller sur mes genoux.

« Malheur! malheur à eux » répétait-il, « car je suis là... et je les aurai! »

» M. Caillaux me sembla en cet instant — j'en ai le souvenir très net — atteindre les dernières bornes d'une colère voisine de la folie. Il en voulait surtout à M. Briand, sur le compte de qui il s'expliqua sans retenue. Rebelle à de pareilles conceptions, gardant au surplus à M. Briand, que je connais, un attachement qui ne m'aveugle pas au point de méconnaître ce que, pour ma part, j'estime les erreurs de sa politique en Grèce, je pris congé de M. Caillaux avec un sentiment d'indifférence mêlé de pitié.

» Sur le palier, il me confia qu'il allait intenter au « Times » qui, à son dire, l'avait insulté, un procès qu'il était sûr de gagner, et il se disposait même à me donner lecture d'un papier qu'il tenait à la main. Je coupai court. »

Les jugements que, en 1914, M. Caillaux portait en Argentine sur le compte de M. Briand étaient empreints de plus de bienveillance. En effet, la phrase télégraphiée par Luxbourg à Bernstorff disait : « Il parle avec mépris du président et du reste du gouvernement français, à l'exception de M. Briand. »

Ce sera l'œuvre délicate du capitaine Bouchardon de discerner ce qu'il y eut d'exact dans ces états d'esprit successifs et d'en expliquer éventuellement les contradictions.

L'Opinion est faite aux Etats-Unis

New-York, 21 janvier. — L'affaire Caillaux est jugée par les Américains. Le fait que l'ex-premier ministre français a entretenu des intelligences avec l'ennemi en temps de guerre est considéré comme irrévocablement établi par les télégrammes Luxbourg-Bernstorff. Les termes employés par Luxbourg : « *Il (Caillaux)* nous met en garde contre les éloges excessifs à lui décernés par nos journaux, spécialement par la « Neue Freie Presse », et désire, d'autre part, que les ententes méditerranéennes et marocaines soient critiquées contradictoirement. » ne semblent pas laisser la plus petite place au doute. L'hypothèse émise devant de hautes personnalités, soit d'une inconséquence ou d'une simple légèreté de M. Caillaux, produit de l'étonnement. Il paraît littéralement inconcevable qu'un premier ministre ou citoyen français pût, sans flagrante trahison, et à moins d'une totale aberration, dicter sa conduite à tenir vis-à-vis de lui-même à la presse d'un pays ennemi et par l'intermédiaire d'un gouvernement ennemi.

" Les Procédés de la Justice italienne ont été irréprochables ", reconnaît M. Caillaux

Paris, 21 janvier. — Le colonel Chiaprone, chef suprême de la justice militaire en Italie, chef de la mission qui a apporté les documents de Florence, a déclaré dans une interview : « M. Caillaux lui-même, le principal intéressé, a tenu à rendre hommage, en présence du capitaine Bouchardon et tout de suite après l'examen le plus attentif et le plus minutieux des dossiers, au zèle scrupuleux des magistrats italiens, ainsi qu'aux précautions qu'ils avaient prises pour que ne fût soustrait ni ajouté aucun dossier autre que ceux renfermés dans le coffre-fort. La déclaration de M. Caillaux est inscrite au procès-verbal rédigé par le greffier du capitaine Bouchardon et porte nos signatures respectives. »

M. Caillaux à la Santé

Paris, 21 janvier. — L'ancien président du conseil semble avoir pris l'habitude de sa nouvelle existence. Il a toujours grand soin de sa toilette. Il a cinq ou six complets en prison et ne met pas le même deux fois de suite. Il se lève à 6 heures, déjeune à 8 heures d'un bol de café au lait, sans même s'asseoir; puis il écrit ou lit. Par moments, il se lève et marche en fumant cigarettes sur cigarettes : il en grille plusieurs boîtes par jour. Vers dix heures, il se rend dans un préau de 5 mètres de long sur 3 mètres de large, où il va et vient, méditatif, pendant une demi-heure, fumant toujours. M. Caillaux prend ses repas très vite, le premier avant sa promenade, l'autre vers six heures, et il veille jusqu'à onze heures. Ses rapports avec le personnel de la prison sont polis, mais toujours hautains.

Aux Etats-Unis

ON ARRETE UN GROUPE IMPORTANT DE PRO ALLEMANDS

New-York, 20 janvier. — M. Hugo Schmidt, le représentant de la Deutsche Bank en Amérique, qui est supposé être l'intermédiaire qui a fait passer les fonds à Bolo pacha, a été interné avec un groupe d'autres riches Allemands comme ennemis dangereux.

LE ROLE DE HUGO SCHMIDT

Paris, 21 janvier. — La personnalité de Hugo Schmidt et son rôle dans l'affaire Bolo avaient été révélés par les télégrammes transmis par notre ambassadeur au ministère des affaires étrangères. Hugo Schmidt, directeur de la succursale de la Deutsche Bank, à New-York, fut un des deux agents qui, avec Pavenstedt, servit d'intermédiaire entre l'ambassadeur allemand von Bernstorff et Bolo.

Nos Aviateurs répandent le Discours de M. Wilson

Le Havre, 20 janvier. — On annonce de Hollande que des exemplaires du programme de paix mondiale du président Wilson, réclamant notamment la libération et la restauration complète de la Belgique, ont été jetés à profusion au début de janvier par des aviateurs de l'Entente en Belgique envahie. Des milliers d'exemplaires sont tombés notamment sur Liège.

Les Grèves d'Espagne

La cessation générale du travail est à craindre

Madrid, 21 janvier. — Le gouvernement a appris qu'une grève générale est sur le point d'être déclarée dans toute l'Espagne. Des manifestations journalières ont lieu à Barcelone, où les magasins, et surtout les dépôts de charbon, sont pillés par les manifestants. Malaga aussi est encore en état de troubles.

LA SITUATION DES PROVINCES

Madrid, 20 janvier. — D'après les nouvelles communiquées par le ministère de l'intérieur, à La Corogne, à Malaga, le calme est revenu; les théâtres et les cinémas ont rouvert. Un vapeur est arrivé, apportant 2,500 tonnes de combustible pour les hauts-fourneaux.

A Valence, on ne signale rien de nouveau. A Alicante, l'aspect de la ville tend à redevenir normal. Barcelone est calme. Aucune grève n'est annoncée.

L'Espagne et le Torpillage des Navires-Hôpitaux

Madrid, 21 janvier. — Le « Diario Universal », parlant des torpillages des navires-hôpitaux, dit :

« L'honneur de l'Espagne lui fait un devoir de réclamer que tous les navires-hôpitaux puissent circuler librement sur les mers, à quelque belligérant qu'ils appartiennent. Ces torpillages étant des crimes de lèse-humanité, l'Espagne doit faire respecter les lois et conventions humanitaires. Elle rendra ainsi service à l'humanité. »

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 20 Janvier (23 heures)

Au nord-ouest de REIMS et sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, lutte d'artillerie assez active.

Un coup de main ennemi sur nos petits postes de la région de LOIVRE a échoué.

Au nord de SAINT-MIHIEL, nos patrouilles ont ramené des prisonniers.

Du 21 Janvier (14 heures)

Rien à signaler en dehors de la canonnade habituelle.

FRONT BRITANNIQUE

Du 20 Janvier (21 heures 40)

Un raid allemand a échoué la nuit dernière au sud de GRAINCOURT. Un coup de main exécuté ce matin sur les tranchées ennemies à l'est d'HARGICOURT nous a permis de ramener des prisonniers.

Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée au nord-est d'YPRES et vers NEUFCHAPEL et ARMENTIERES.

AVIATION. — La bonne visibilité a permis hier à nos aviateurs de régler avec efficacité le tir de l'artillerie sur un grand nombre de batteries allemandes. Plus de trois cents bombes ont été jetées au cours de la journée sur divers objectifs, y compris un important dépôt de munitions dans la région de COURTRAI. Nos pilotes évoluant à faible hauteur ont tiré plusieurs milliers de cartouches de mitrailleuses sur les troupes allemandes dans les tranchées.

Cinq appareils ennemis ont été abattus et trois autres contraints d'atterrir désemparés. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

Du 21 Janvier (après-midi)

Nuit calme sur tout le front, marquée seulement par quelques rencontres de patrouilles qui ont permis de faire quelques prisonniers.

FRONT D'ORIENT

Communiqué officiel (21 Janvier 14 Heures)

Actions d'artillerie sur le front de DOIRAN. Reconnaissances ennemies dispersées sur le front serbe.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

Le Haut Commandement britannique

Londres, 21 janvier. — Le satisfecit que M. Bonar Law a cru devoir décerner à sir Douglas Haig à la suite de l'enquête sur les opérations de Cambrai n'a pas calmé l'opinion publique. Le « Manchester Guardian », le « Times », le « Daily Mail », la « Weekly Dispatch » commencent à critiquer vivement la conduite de la guerre. L'« Observer » demande que dans l'armée soit opéré un nettoyage aussi complet que celui de la marine. Le premier ministre et le ministre de la guerre doivent pouvoir nommer ou révoquer qui bon leur semble.

D'autre part, on annonce que le colonel Repington, rédacteur militaire du « Times », a donné sa démission. M. Repington est un adversaire déclaré de l'unification du commandement et du conseil de Versailles. Son départ est motivé par ses divergences de vues avec la direction du journal.

Le revirement de l'opinion va permettre à M. Lloyd George d'agir.

Rencontre de deux Avions anglais

Londres, 21 janvier. — Un accident d'aviation s'est produit dans le voisinage d'un aérodrome. Deux avions, l'un avec un seul occupant, l'autre possédant un pilote et un observateur sont entrés en collision à une hauteur considérable et se sont écrasés sur le sol. Les trois officiers se sont tués.

M. Clémenceau dans les Tranchées

Paris, 20 janvier. — Le président du conseil, ministre de la guerre, qui avait quitté Paris samedi matin, est rentré dimanche dans la soirée. M. Clémenceau a consacré ces deux jours à parcourir deux secteurs du front. Il a notamment passé la journée de samedi au milieu des soldats dans les tranchées de première ligne, et il a été vivement impressionné par l'excellent état moral des troupes. Le président du conseil a visité également plusieurs cantonnements de repos et diverses organisations militaires, et il s'est généralement montré satisfait de l'état des travaux dans la zone des armées.

De nouvelles Troupes portugaises en France

Paris, 21 janvier. — Un paquebot français ayant à son bord des troupes portugaises de renfort et de l'artillerie lourde est arrivé dans un de nos ports. D'autres contingents de troupes portugaises ont également débarqué en France.

La Constituante de Russie est dissoute

Un Congrès des Soviets la remplacerait

Pétrograd, 21 janvier. — C'est au cours d'une séance extraordinaire que le comité central exécutif des Soviets des ouvriers, paysans et soldats a décidé la dissolution de l'Assemblée constituante.

Le Décret de Dissolution

Pétrograd, 20 janvier. — Le décret portant dissolution de l'Assemblée constituante est ainsi conçu :

« La révolution russe a créé les Soviets des ouvriers, des paysans et des soldats comme étant l'organisation de toutes les classes de travailleurs exploités, seuls en état de guider la lutte des classes pour leur pleine libération politique et économique.

» Pendant la première période de la révolution, les Soviets se sont multipliés. Ils ont grandi en constatant l'illusion infructueuse d'une entente entre la bourgeoisie et les formes décevantes du parlementarisme bourgeois démocratique, et arrivaient à la conclusion qu'il était impossible d'obtenir la libération des classes opprimées sans une rupture avec toute forme d'entente. Ainsi a surgi la révolution d'octobre, qui a donné toute l'autorité aux Soviets.

» La Constituante, élue selon les vieilles listes, est apparue comme l'expression du vieux régime qui existait quand l'autorité appartenait à la bourgeoisie. Alors le peuple, votant pour les socialistes révolutionnaires, ne pouvait pas distinguer entre les socialistes révolutionnaires de droite, partisans de la bourgeoisie, et les socialistes révolutionnaires de gauche, partisans du socialisme. Ains cette Constituante devait devenir la couronne de la république de la bourgeoisie, se mettant en travers de la voie suivie par la révolution d'octobre et de l'autorité des Soviets.

» La révolution d'octobre avait donné l'autorité aux Soviets, et par eux aux classes des travailleurs. Ceux-ci se sont convaincus que le vieux parlementarisme bourgeois avait fait son temps, et qu'il n'était pas compatible avec les tâches du socialisme, et que seulement des institutions de classes, comme les Soviets, étaient en état de vaincre l'opposition des classes riches et de créer un nouveau fondement socialiste.

» Chaque refus de reconnaître l'autorité des Soviets républicains et chaque tentative de remettre entre les mains de la Constituante et de la bourgeoisie la liberté conquise serait un pas en arrière et la banqueroute de la révolution ouvrière et paysanne.

» La Constituante, ouverte le 18 janvier, a donné la majorité pour des raisons connues aux socialistes révolutionnaires de droite, au parti de Kerensky, de Tchernoff et d'Avsksentieff.

» Il est compréhensible que cette fraction ait refusé de débattre le programme clair et juste du comité central exécutif et de reconnaître la déclaration des droits des classes de travailleurs exploitées, ainsi que la révolution d'octobre et l'autorité du Soviet.

» Ainsi, la Constituante a rompu l'union avec le Soviet républicain russe. Le départ des bolcheviks socialistes révolutionnaires de gauche, ayant une majorité considérable dans les Soviets, était inévitable. Les socialistes révolutionnaires de droite luttent ouvertement contre l'autorité des Soviets et soutiennent objectivement l'opposition des exploiteurs.

» Il est clair que la partie qui reste peut jouer seulement le rôle d'un parti de contre-révolution de la bourgeoisie pour la déposition des Soviets.

» Le comité central exécutif prescrit que l'Assemblée constituante est dissoute. »

Une "Convention" des Soviets remplacera la Constituante

Pétrograd, 20 janvier. — Lenine a informé une députation du Soviet provincial qu'il ne serait pas permis aux constituants de se réunir ailleurs. Pour remplacer l'Assemblée dissoute, il y aura une Convention nationale formée par le prochain Congrès des Soviets.

Le Congrès des Soviets se réunira au palais de Tauride.

Les Marins occupent la Salle de la Constituante

Pétrograd, 21 janvier. — Depuis l'expulsion par un détachement de matelots en armes des députés restés en séance après le départ des maximalistes et des socialistes révolutionnaires, le palais de Tauride est gardé par des matelots et des gardes rouges, qui s'opposent à tout accès à l'intérieur. Quelques journalistes et cinq membres de la Constituante n'appartenant à aucun parti se sont présentés. Ils ont trouvé le palais fermé. Un placard affiché sur les portes annonçait que sur l'ordre du commissaire du palais de Tauride personne ne pouvait entrer.

Précautions militaires du Soviet

Pétrograd, 20 janvier. — Un ordre de l'état-major extraordinaire, en présence des tentatives contre-révolutionnaires dirigées contre le pouvoir du Soviet, prescrit à tous les corps de la garnison de tenir en permanence des détachements armés prêts à accourir au premier appel du Soviet. La section militaire du Soviet, dans un appel à la garnison, demande à chaque unité de former des détachements de volontaires et de soldats n'ayant pas encore été au feu pour le relève au front des soldats fatigués.

Les Désordres et les Divagations de la Constituante

Pétrograd, 20 janvier. — M. Tseretelli, l'ancien membre de la Douma, appartenant à la fraction modérée socialiste, et qui est probablement maintenant le chef social révolutionnaire de Russie le plus populaire, a fait une déclaration à la première séance de la Constituante. Son apparition à la tribune a été saluée d'applaudissements nourris des social-révolutionnaires, tandis que les maximalistes l'accueillaient à coups de sifflets, lui criant : « Traître, bandit, sortez, etc., etc. »

M. Krylenko était parmi ceux qui ont assailli M. Tseretelli des épithètes les plus vigoureuses, et comme M. Tchernoff, après plusieurs vains rappels à l'ordre, menaçait de prendre des mesures contre les interrupteurs, M. Krylenko s'est exclamé : « Essayez et vos jours seront comptés. »

M. Tseretelli, qui a parlé pendant une heure, a blâmé l'usurpation du pouvoir par les bolcheviks et a insisté pour que l'Assemblée constituante fut investie de l'autorité suprême. Il a fait un sombre tableau des conditions dans lesquelles la Constituante se réunissait en face des baïonnettes, au milieu de la guerre civile. L'inviolabilité des personnes ou des biens a disparu, aucune liberté de parole ou de presse n'existe. Le peuple est menacé de famine et le pays de démembrement. Les négociations de paix sont conduites de telle manière que la Russie révolutionnaire va devenir la vassale de l'impérialisme allemand.

M. Tseretelli a fait appel à la classe ouvrière, lui demandant de refuser de se soumettre à la dictature de la minorité, affirmant que la Constituante seule est compétente pour exprimer la volonté du peuple vis-à-vis de la paix et proposant l'élection de représentants qui contrôleraient l'armistice déj

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

DEVANT LES DARDANELLES

Le *Breslau* est coulé
Le *Gœben* est échoué

Londres, 20 janvier (communiqué naval britannique). — **Le commandant en chef britannique en Méditerranée rend compte qu'un combat naval s'est livré entre le croiseur de bataille allemand « Gœben » (nom turc « Sultan-Selim », le croiseur léger « Breslau » (nom turc « Midilli »), des destroyers ennemis et une force navale anglaise, à l'entrée des Dardanelles, dans la matinée du dimanche 20 janvier.**

Le « Breslau » a été coulé, le « Gœben » a pu s'enfuir, évidemment fortement avarié, car on a dû l'échouer à la pointe de Nagara, dans le détroit des Dardanelles.

Le « Gœben » est maintenant attaqué par les aéroplanes de la flotte.

D'autres détails sont attendus, mais jusqu'ici aucune autre information n'est encore parvenue. Nos pertes signalées sont : le monitor « Raglan », commandé par le commandant vicomte Icome, et un petit monitor, « M-28 », lieutenant-commandant Mac Gregor.

L'ODYSSEE DU « GŒBEN » ET DU « BRESLAU »

Paris, 21 janvier. — Ces deux navires allemands firent leur apparition en Méditerranée le 2 août 1914 et bombardèrent les deux villes de Bône et Philippeville. Ils se dirigèrent ensuite sur les Dardanelles, où ils pénétrèrent, et se réfugièrent à Constantinople. L'arrivée du « Gœben » et du « Breslau » à Constantinople provoqua une longue discussion diplomatique. Le gouvernement turc trancha la difficulté par un achat fictif des deux croiseurs à l'Allemagne. En réalité, c'était un renfort que l'aviraulté allemande apportait à la Turquie, qu'elle prévoyait devoir être bientôt son alliée.

En effet, le « Breslau » et le « Gœben » jouèrent un rôle actif pour provoquer cette alliance. Au moment où les gouvernements turcs hésitaient encore à lever le masque et à passer dans le camp ennemi, les deux croiseurs ouvrirent les hostilités et renouvelèrent leurs exploits de pirates contre la Russie. Sans aucune déclaration de guerre, le 17 octobre, le « Gœben » et le « Breslau », sous les ordres d'officiers et avec leurs équipages allemands, bombardèrent les ports russes de la mer Noire. Le 1er novembre, les deux croiseurs allemands effectuaient de nouvelles opérations de guerre dans la mer Noire. C'en était trop. En représailles, les escadres anglaises et françaises bombardèrent les Dardanelles.

La déclaration de guerre de l'Entente à la Turquie survint. Le « Gœben » et le « Breslau » débaptisés opéraient presque exclusivement dans la mer Noire, bombardant quelques ports russes, attaqués et mis en fuite eux-mêmes par l'escadre de notre alliée. C'est ainsi, notamment, que, le 18 novembre 1914, lorsque l'escadre russe bombarda Trébizonde, le « Gœben » fut gravement touché et dut se réfugier dans le Bosphore. Le « Breslau » fut mis en fuite le 7 décembre de la même année devant Astro par l'escadre russe. On aperçut encore le même navire devant Sébastopol deux jours après. Le « Gœben » bombarde Batoum le 11 décembre et est endommagé par des mines dans le Bosphore le 6 janvier 1915.

Signalons également que le « Breslau » fut fortement endommagé par des navires russes le 9 janvier, et que les deux navires eurent un engagement avec des vaisseaux russes, également dans la mer Noire, à la fin du même mois, et durent prendre la fuite après avoir reçu plusieurs obus. Les ingénieurs allemands réussirent à remettre à flot les deux navires; mais peut-être ne jouissaient-ils plus de la même vitesse qu'auparavant. C'est pourquoi ils ne quittaient pas le Bosphore.

Le croiseur allemand « Breslau », qui portait en dernier lieu pavillon turc, avait été lancé en mai 1911. Il avait 136 mètres de longueur, 13 m. 30 de largeur et 5 m. 10 de tirant d'eau. Son déplacement était de 4,550 tonnes, et sa vitesse de 27 nœuds. Ses machines, à turbines, avaient une puissance de 27,000 chevaux. Son armement d'attaque comprenait : 12 canons de 105 millimètres et deux tubes lance-torpilles de 450 millimètres. La défense était assurée par une ceinture cuirassée avec surélévation au centre de 100 millimètres au maximum et 60 millimètres aux extrémités, avec réduit de même épaisseur, et un pont cuirassé de 50 à 20 millimètres et un blockhauss de 100 millimètres.

Comme le « Breslau », le « Gœben » fut maquillé en turc et devint le « Sultan-Selim ». C'est un croiseur de bataille du type « Moltke » de 23,000 tonnes, lancé en 1911, donc tout à fait moderne.

Longueur, 186 mètres; largeur, 29 m. 50; turbines de 50,000 chevaux; vitesse, 27 nœuds. L'armement comprend notamment 10 canons de 280, 12 de 150, 12 de 83, 3 tubes sous-marins pour torpilles de 530.

Son nom exact actuel est « Javaz-Sultan-Selim », ce qui veut dire « Conquérant d'Egypte ». Pour l'instant, il semble n'être qu'un conquérant fort endommagé.

LE BUT DE LEUR SORTIE

Il est probable que les deux croiseurs, suivis d'une escadrille de destroyers ottomans, se proposaient un raid contre les convois des troupes alliées le long des côtes de Grèce. Le projet ne leur a pas réussi. Ils doivent avoir cherché à surprendre les patrouilles navales britanniques, car ils ne se seraient guère risqués à attaquer là où ils devaient s'attendre à rencontrer des forces supérieures. Il n'est guère douteux que le « Gœben » aura le même destin que le « Breslau ».

LES MONITORS ANGLAIS

Paris, 20 janvier. — Il n'a été donné jusqu'ici que de très sobres renseignements sur les monitors britanniques, bâtiments destinés aux côtes de Belgique et des Dardanelles, où ils ont rendu de grands services. Ils portent des caissons extérieurs et sont inspirés des monitors américains.

Le « Raglan » était armé d'un canon de 240 millimètres devant et un de 152 millimètres derrière. Le petit monitor « M.-28 » portait un canon de 152 millimètres.

Violents Combats d'Artillerie dans les Flandres

Genève, 20 janvier. — Le communiqué allemand est ainsi libellé :

Théâtre occidental de la Guerre. — Ostende a été bombardée de la mer. De violents combats d'artillerie dans le saillant au nord-est d'Ypres ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. De part et d'autre de la Lys, sur le canal de la Bassée, ainsi qu'entre Lens et Saint-Quentin, l'activité de combat s'augmente. Nos positions au sud de la Scarpe ont été soumises pendant toute la journée au feu particulièrement violent de l'artillerie anglaise.

L'artillerie française n'a été vive que dans peu de secteurs. L'activité du feu a augmenté temporairement dans la région de la Meuse, ainsi qu'au nord et au sud du canal de la Marne au Rhin.

La Guerre aérienne

Paris, 20 janvier (officiel). — **Dans la journée du 19, nos équipages aériens ont livré de nombreux combats aériens; six avions allemands ont été détruits et deux autres, gravement endommagés, sont tombés dans leurs lignes.**

Un "As" allemand tué

Amsterdam, 20 janvier. — L'aviateur Muller a dû atterrir à la suite de dégâts faits à son appareil au cours d'un combat aérien et a été mortellement atteint par une bombe lancée contre lui. Cet as bavarois occupait le deuxième rang après le baron von Richthofen. On lui attribue trente-huit victoires.

Communiqué italien

Rome, 20 janvier.

Rencontres de patrouilles dans le val D'AONE (Giudicarie)

A SANNO, sud-ouest de Mori, un de nos détachements d'assaut a exécuté un heureux coup de main dans la ligne ennemie, faisant prisonnier 1 officier et 10 soldats.

Courts et intenses duels d'artillerie dans la région du mont ASOLONE.

Des tirs de batteries anglaises ont provoqué un grand incendie entre les lignes adverses au sud de SERNAGLIA.

Le long du Piave, notre artillerie a contrebattu efficacement l'artillerie ennemie, qui se montrait plus vive entre NERVESA et MASERADA, dispersé des transports et des patrouilles adverses dans les environs de Stabiuzze et de Grave.

Les Alpins du Mont Tomba

Paris, 20 janvier. — Le général Fayolle, commandant supérieur des forces françaises en Italie, a passé la revue des bataillons de chasseurs alpins vainqueurs du mont Tomba. Il était accompagné du général Maistre, du général Dillmann et du général Harking, de l'armée britannique. Il avait tenu à apporter lui-même à ces braves les palmes nouvelles dont vont s'enorgueillir leurs fanions, récompense collective plus chère peut-être à l'esprit de corps et à l'esprit de camaraderie des soldats français que les distinctions individuelles.

Le temps ne favorisa aucunement cette fête militaire. Le ciel était rempli de brouillards dignes des climats du Nord. Le terrain était tout glissant de boue et de neige. Cependant, derrière leurs fanfares de cors et de clairons, derrière leurs fanions parés d'une gloire nouvelle, derrière leur chef, les bataillons de chasseurs alpins défilèrent en tenue de campagne avec leur allure ordinaire, toujours pareils à eux-mêmes, tels qu'ils furent en Alsace, dans la Somme ou à Verdun.

Les Affaires en cours

Paris, 20 janvier. — Le lieutenant Jousselin a recueilli ce matin la suite de la déposition du capitaine Ladoux au sujet de l'affaire Loustalot.

Le capitaine Bouchardon est venu ce matin à son cabinet, mais il n'a pas interrogé d'inculpé ni entendu de témoin.

Mme Caillaux chez Me Ceccaldi

Paris, 20 janvier. — Mme Caillaux a quitté son domicile aujourd'hui vers deux heures pour se rendre chez l'avocat de son mari, Me Ceccaldi, avec qui elle a eu une très longue conversation.

L'Affaire Ch. Humbert-Lenoir

UN AVEU IMPORTANT

Paris, 20 janvier. — Le juge d'instruction Drioux a confronté Mme Lenoir mère avec M. Charles Humbert. Le point culminant de cette opération a été la reconnaissance faite par Mme Lenoir qu'elle connaissait le contrat passé entre son mari et M. Schœller, et par lequel celui-ci s'engageait à verser 10 millions pour commanditer un journal français.

— En avez-vous parlé à M Charles Humbert ?

— Non. Je m'étais engagée à n'en parler jamais !

Après avoir pris connaissance des déclarations faites par sa mère, Pierre Lenoir, questionné par M Drioux, a déclaré qu'il n'avait pas de raison sérieuse pour étayer sa plainte en chantage, qu'il n'avait aucun fait nouveau à produire et qu'il en voulait surtout à Charles Humbert d'avoir abusé du désarroi moral de sa mère pour l'amener à la transaction. M. Charles Humbert s'est borné à faire observer que les arrangements dont se plaint aujourd'hui la famille Lenoir ont été réglés par les conseils des deux parties, deux avocats des plus honorables.

Les Evénements de Russie

Un Coup de Force des Bolcheviks

Pétrograd, 19 janvier. — **Après que la Constituante eut voté contre la déclaration du Comité central exécutif, et après une heure de délibération, les Bolcheviks se retirèrent; l'Assemblée constituante ne voulant pas approuver la manière adoptée dans la marche des pourparlers de paix, les soviets de gauche quittèrent la salle.**

A quatre heures du matin, la Constituante a été dissoute par les matelots.

Le décret de dissolution paraîtra aujourd'hui.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Ukraine

Berne, 20 janvier. — La présence de la délégation ukrainienne à Brest-Litovsk a été, dès le début, l'occasion d'un incident qui jette une intéressante lumière sur les relations futures de l'Allemagne et de l'Autriche. Les délégués ukraniens ayant tout d'abord demandé que l'indépendance de l'Ukraine fût reconnue par les puissances centrales, l'Autriche posa deux conditions qui consistaient en ceci : l'Ukraine devait s'engager à ne pas intervenir dans la politique intérieure des Etats voisins, et l'intégrité territoriale de la double monarchie ne devait jamais être mise en question. C'étaient là des précautions que la diplomatie autrichienne essayait de prendre contre les revendications ukraniennes, qui ne visent pas seulement certaines régions de l'ancien royaume de Pologne, mais encore la Galicie orientale.

Les Ukraniens ayant refusé catégoriquement de souscrire aux conditions posées par l'Autriche, les pourparlers furent interrompus pendant trois jours. Au bout de ce délai, l'Autriche consentit, sous la pression de l'Allemagne, à retirer ses conditions et à reconnaître purement et simplement l'indépendance de l'Ukraine. L'Allemagne avait hâte, en effet, d'ouvrir avec les Ukraniens des pourparlers relatifs à l'achat et au transport des récoltes qui se trouvent dans la Russie méridionale. L'Autriche, qui souffre elle-même de la disette, ne pouvait mettre obstacle à ces pourparlers. Quant aux Ukraniens, ils ont besoin de trouver des concours financiers et de recevoir des objets fabriqués.

Les négociations économiques entre les puissances centrales et l'Ukraine ont donc des chances sérieuses de réussir. Mais l'Allemagne, en nouant des relations avec l'Ukraine, obéit aussi à des raisons politiques. Les revendications ukraniennes en Galicie et dans le royaume de Pologne seraient pour elle un moyen de tenir en équilibre les ambitions de l'Autriche et les aspirations des Polonais. Les Ukraniens, dont le sentiment national s'est affirmé surtout dans leur résistance d'autrefois contre la domination de la Pologne et dans leurs luttes récentes contre les grands propriétaires fonciers de nationalité polonaise, seraient d'ailleurs beaucoup plus tentés de chercher un appui à Berlin qu'à Vienne.

Les Discussions économiques

Bâle, 20 janvier. — Les commissions économiques allemande, austro-hongroise et russe à Brest-Litovsk ont eu hier des pourparlers avec la commission ukranienne. La discussion a suivi un cours satisfaisant. Des pourparlers politiques confidentiels ont été échangés avec la délégation ukranienne.

Kerensky menacé d'Arrestation

Stockholm, 20 janvier. — Les maximalistes annoncent ici qu'ils ont découvert la retraite de Kerensky, qui se trouverait à Pétrograd. Son arrestation serait imminente.

Les Députés demeurent libres

Pétrograd, 20 janvier. — Après la fin de la séance de nuit de l'Assemblée constituante, la garde du palais de Tauride a reçu l'ordre, signé de Lenine, de laisser sortir librement, quoique contre-révolutionnaires, des membres de la Constituante, et d'interdire en même temps l'entrée au palais à toute personne non munie d'une autorisation spéciale. A six heures du soir, le comité central des Soviets s'est réuni en séance extraordinaire pour discuter la situation créée à la suite des événements de la nuit dernière à la Constituante.

La Vie des Souverains roumains

Londres, 20 janvier. — Le roi et la famille royale de Roumanie sont toujours à Jassy, autant dire séparés du reste du monde. Depuis des mois, ils ne vivent que de conserves et n'ont du pain que trois fois par semaine.

Le Contrôle de l'utilisation du tonnage

Paris, 20 janvier. — Le sous-secrétaire d'Etat des transports maritimes et de la marine marchande vient de prendre un arrêté concernant le contrôle de l'utilisation du tonnage flottant, prévu à l'arrêté du 9 janvier courant.

D'après cet arrêté, ce contrôle est exercé par un contrôleur de l'administration de la marine, qui relève directement de l'autorité du sous-secrétaire d'Etat, qu'il a pour objet de renseigner sur le bon emploi du tonnage, la rapidité de rotation des navires, les opérations de chargement et de déchargement dans tous les ports, et de lui proposer toute mesure utile pour activer le rendement des navires.

Le contrôleur agit comme délégué direct du sous-secrétaire d'Etat. Tous les magasins, ateliers, bureaux et autres établissements de la marine marchande lui sont ouverts. Il a libre accès à bord des bâtiments de mer, auprès des services privés de l'armement dans la limite où ils sont susceptibles d'être contrôlés et dans tous les services publics intéressés à l'utilisation de la flotte commerciale. Ses investigations ne doivent rencontrer dans aucun cas, sous aucun prétexte, aucune entrave. L'autorité du lieu où le contrôleur accomplit son mandat doit lui fournir, à première réquisition, tous les moyens matériels nécessaires à ses inspections ou vérifications.

Le contrôleur de la marine Julien Labruyère, mis à la disposition du sous-secrétaire d'Etat des transports maritimes et de la marine marchande, est chargé d'exercer le contrôle de l'utilisation du tonnage prévu par l'arrêté du 17 janvier 1918.

Tension entre l'Argentine et l'Allemagne

Buenos-Ayres, 20 janvier. — M. Pueyrredon, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'Allemagne a réclamé auprès de la République argentine au sujet de l'internement du comte Luxbourg dans l'île Martin-Garcia. M. Pueyrredon a répondu à l'Allemagne que la mesure prise avait pour but de protéger le comte Luxbourg contre l'excitation populaire, et parce que le comte Luxbourg, malgré sa promesse, avait abandonné la capitale sans autorisation. L'Allemagne prétend que la République argentine doit reconnaître le secrétaire de la légation à Buenos-Ayres, M. Donoff, comme chargé d'affaires. Le gouvernement n'a pas encore répondu.

Citations à l'Ordre

— Un de nos concitoyens, M. Maxime Parenteau, soldat de 2e classe au 57e régiment d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes :

1. A l'ordre de la brigade : « Très bon soldat, dévoué, ayant beaucoup de sang-froid. A été blessé une première fois le 12 octobre 1914, au cours d'une attaque à Craonne, par balle à la cuisse. A peine guéri, est revenu rejoindre le régiment. A été blessé une seconde fois le 23 avril 1915 par balle à la cuisse gauche, à Vernéuil. »

« Le 31 août 1917. »

2. A l'ordre du régiment : « Pionnier participant à l'exécution d'un coup de main, le 18 novembre 1917, s'est parfaitement acquitté de sa tâche et n'a cessé d'être du plus bel exemple pour ses camarades. A contribué à la destruction d'un abri fortement défendu par l'ennemi. Très courageux. Déjà cité à l'ordre de la brigade.

» Le 8 décembre 1917. »

— Est cité à l'ordre de l'état-major de la ...e armée :

André Soubies, sous-lieutenant, commandant la T. M. 289 : « A réussi, grâce à son calme sous le feu et son esprit de décision, à assurer des transports difficiles et périlleux; notamment le 17 septembre 1917, a ramené son matériel et son personnel intacts malgré un violent bombardement sous lequel son convoi a été pris. »

André Soubies, que nous sommes heureux de féliciter, est très connu des sportsmen du Sud-Ouest; il fit maintes fois briller les couleurs du S. B. V. C. en athlétisme, fut plusieurs fois champion d'escrime de la Société d'encouragement et remporta de nombreuses victoires en skiff et en double-scull à la Société nautique bordelaise. Ajoutons qu'il est l'un des chefs de la maison Soubies frères, de notre place.

— Est cité à l'ordre du régiment, Théodore Marty, du 144e d'infanterie, soldat de 2e classe : « Agent de liaison brave et courageux. A assuré la liaison pendant les journées des 7 et 8 mai 1917, dans des circonstances rendues très difficiles par un violent bombardement et avec le plus grand mépris du danger. »

La famille de ce brave habite rue Sanche-de-Pomiers, à Bordeaux.

BORDEAUX
Il y a un an

22 JANVIER 1917

Message de M. Wilson au Sénat américain. Le président pose les principes de la politique des Etats-Unis et déclare que les puissances de l'Entente ont répondu d'une façon beaucoup plus définie que leurs ennemies à la Note qu'il a adressée aux belligérants.

Arrivée d'un Contingent polonais

Par le paquebot récemment venu des Etats-Unis est arrivé un nouveau et important contingent de Polonais, sous la conduite du lieutenant Rzekicki et de l'adjudant Jakietziki; onze officiers et trente sous-officiers sont parmi la troupe polonaise.

Le lieutenant Rzekicki, en nous exposant ce que font les gouvernements américain et canadien pour que les Polonais habitant l'Amérique, qui quittent leurs foyers et leurs affaires, puissent venir s'enrôler spontanément dans les rangs alliés, nous dit que déjà plus de 125,000 hommes de nationalité polonaise se trouvent en France, dans l'armée américaine.

Comme on le sait, les contingents polonais arrivés dernièrement vont constituer un effectif très important, combattant sous leur drapeau national.

Une délégation de soldats, clairons en tête, sous la conduite du commandant Kozlowski et du lieutenant Czerwinski, rendait les honneurs à l'arrivée du contingent polonais; un détachement de militaires de l'Américan-Park rendait également les honneurs aux soldats alliés. Le capitaine Libersac, du bureau de la place, était aussi présent.

Après le débarquement, les Polonais ont été harangués, dans leur langue natale, par le commandant Kozlowski, lequel, au nom du général Archinard, chef de la mission polonaise en France, leur a souhaité la bienvenue parmi nous. Puis, vers neuf heures, le contingent, précédé des clairons polonais et du drapeau national et escorté par un détachement du 58e d'artillerie, s'est dirigé vers la caserne de Nansouty en passant par les quais, les rues de la Gare, de Pelleport et rue de Bègles. Sur leur passage, les Polonais ont été acclamés chaleureusement par la population bordelaise.

Nous croyons savoir que nos hôtes, après un court repos, quitteront Bordeaux lundi après-midi, à destination d'un camp d'instruction spécial, où s'effectue la constitution des effectifs polonais.

Disons, en terminant, que par le paquebot sont arrivés : le littérateur et éditeur américain M. H. Godwin, grand ami de la France, qui, ayant réuni d'importants capitaux en Amérique, se rend dans la Somme pour y étudier et mettre à exécution la reconstruction de cette province dévastée; M. Nettement, ancien consul de France à New-York, qui se rend à Pétrograd, où il vient d'être nommé en la même qualité.

Nécrologie

Un nouveau deuil vient de frapper douloureusement le personnel de notre maison. Un de nos collaborateurs les plus anciens, M. Lépicier, correcteur en chef de nos imprimeries de travaux de ville, est décédé, la nuit dernière, à la suite d'une courte maladie provoquée par un accident. Né le 16 avril 1844, à Saint-Dizier, M. Lépicier était entré chez nous en 1869.

Comme correcteur, M. Lépicier a collaboré, durant près de cinquante années, à toutes les grandes publications éditées ou imprimées par notre regretté directeur M. Gustave Gounouilhou, qui avait pour lui une estime particulière, ou par nos directeurs actuels.

Les publicistes, les auteurs qui ont été en relations avec cet excellent homme, dont le savoir professionnel s'alliait à une aimable modestie, ont, comme ses patrons, qui perdent en lui un de leurs meilleurs auxiliaires, été à même d'apprécier la conscience, le soin qu'il apportait dans son délicat labeur et la sûreté de ses conseils. Tous ceux qui l'ont connu le regretteront.

Nous adressons à sa famille nos condoléances profondément attristées.

Nomination

M. Augustin Fourment, officier gestionnaire de l'hôpital 64 (centre de physiothérapie de la 1re région), est nommé officier d'administration de 1re classe du service de santé.

Conseiller d'arrondissement de la vallée de Barèges, M. Fourment est, depuis de nombreuses années, le distingué et dévoué maire de Barèges.

Nous lui adressons nos bien sincères et cordiales félicitations.

BÉNÉFICES DE GUERRE

Tous les industriels voudront lire dans l'**Europe Nouvelle**, 75, rue de Lille, Paris, l'étude de haute actualité que publie William Oualid, **sur l'application de la nouvelle législation sur les bénéfices de guerre,** d'après les dernières décisions de la Commission supérieure.

Gala franco-serbe

Salle d'Aquitaine, 35, rue Cornu

Le comité d'organisation prend les dernières mesures pour assurer le plein succès de cette première fête de charité de la jeunesse universitaire, irrévocablement fixée au mercredi 23 janvier, à 20 h. 30.

L'Association généraledes étudiants est heureuse que M. Petrovitch ait bien voulu faire, sous ses auspices et sous la présidence de M. le professeur Francis Villar, une deuxième conférence : « la Serbie littéraire et artistique, » sur son vaillant pays. Bordeaux a vu, par la magnifique conférence de l'Athénée, quel admirable conférencier est M. Petrovitch. Nul doute que le public ne vienne nombreux l'applaudir une fois de plus.

Les répétitions de la partie lyrique et musicale de la soirée se poursuivent activement pour rendre aussi parfaite que possible l'exécution des œuvres inscrites au programme. Le nom des artistes : Mme Cécile Geyre, Mme Jacques Thibaud, M. Frantz Caruso, M. Adriani, en est, du reste, la plus sûre garantie.

Cartes d'entrée : dans les principaux magasins de la ville; au siège de l'Association, 42, rue du Palais-de-Justice, et aux guichets de la salle d'Aquitaine, le soir du concert.

Commencement d'Incendie dans un Couvent

Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, un commencement d'incendie dont on ignore les causes s'est déclaré au numéro 14 de la rue Dublanc.

Cet immeuble, où se trouvait autrefois le couvent de la Présentation, est actuellement occupé par l'Institution Sainte-Marie et est tenu par des religieuses.

Les pompiers du poste d'Ornano, prévenus téléphoniquement, se rendirent promptement maîtres du feu; les dégâts se montent à quelques milliers de francs environ; il y a assurance. Une partie de la toiture et deux pièces formant dortoir sont détruites. Pas d'accidents de personnes à signaler.

Une Rixe quai de Paludate

Dimanche après-midi, quai de Paludate, au cours d'une rixe entre civils français et chinois, deux hommes ont été blessés; un piquet d'infanterie en armes, mandé, s'est rendu sur les lieux pour disperser l'attroupement.

La Manière forte

Un marin de nationalité grecque, M. Bauros Spiros, demeurant 33, rue du Parlement-Sainte-Catherine, passait, dimanche soir, vers dix heures, rue des Capérans. Trois individus accompagnés d'une femme, se jetèrent sur lui, et pendant que l'un des agresseurs le maintenait en lui serrant la gorge, ses acolytes dévalisaient le Grec, qu'ils dépouillèrent de sa montre en or, d'une somme de 700 francs et d'un chèque de 4,000 francs.

— Quelques heures plus tôt, vers huit heures, M. Laurent Prenat, scieur, domicilié 29, rue Barrayre, était assailli, rue Buhan, par quatre malfaiteurs. Menacé d'un revolver par trois de ces individus, M. Prenat dut se laisser fouiller par le quatrième comparse, qui lui enleva une montre en argent, une somme de 193 francs et son livret militaire.

PETITE CHRONIQUE

Le couteau de l'Annamite.— M. Jean Bericaud, matelot à bord d'un navire amarré dans notre port, se prit de discussion, dans la nuit de dimanche à lundi, quai de Queyries, avec un Annamite encore inconnu. Le marin, trouvé par des agents de service, avait reçu de son adversaire un coup de couteau à la face, et dont la lame était encore enfoncée dans la plaie. Le blessé, qui ne paraît pas très gravement atteint, a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

Toujours les sacs à main.— L'individu qui s'est emparé, dimanche matin, vers six heures, cours Saint-Jean, à l'angle de la rue Kléber, du sac à main de Mlle Louise Lafeuille, domestique, 23, rue Leytère, a fait une belle opération. Le sac contenait, en effet, 750 francs en titres et une somme de 300 francs en billets de banque.

Tamponné par une machine. — Lundi matin, vers cinq heures un quart, en gare Saint-Louis, exactement au passage à niveau, un homme a été tamponné par la machine du train numéro 5,801. Le blessé, qui a été atteint de contusions graves, a été transporté à l'hôpital militaire voisin.

On ignore encore le nom de la victime.

Société des Femmes Artistes

La Société a procédé, dans son assemblée générale du 17 janvier, au tirage de la tombola des souscripteurs (billets roses).

Voici la liste des numéros gagnants :

550 572 566 546 578 524 618 615 611 273 249 208 245 294 243 221 204 269 258 228 498 455 414 402 493 447 453 441 440 454 486 330 377 393 325 337 399 353 339 353 335 205

On peut faire prendre les lots tous les matins, au siège social, 2, rue Bardineau.

Les lots non réclamés au bout de trois mois restent acquis pour un nouveau tirage.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBOURS,

L'Agression du Poste Lambert

Violences et voies de fait sur la personne d'un Agent de Police dans l'exercice de ses fonctions, avec l'intention de donner la mort

Dans l'affaire inscrite au rôle pour l'audience de lundi après-midi, l'accusé est le nommé Charles-Félix Cazanobe, charretier à Bègles; il est âgé de 17 ans.

Le 3 décembre 1917, vers onze heures du soir, le gardien de la paix Chambon et le brigadier Pouysségu avaient été appelés dans un établissement de la rue de Galles, à Bordeaux, pour y rétablir l'ordre, troublé notamment par un sieur Chatelain. Ils arrêtèrent aussitôt ce dernier.

Tandis que les deux agents le conduisaient au poste de la rue Lambert, Cazanobe intervint auprès d'eux pour obtenir la libération de son camarade Chatelain; sur refus des agents, il s'éloigna sans mot dire.

A l'entrée du poste de police, Chatelain opposa de la résistance en s'accrochant au mur. Le brigadier Pouysségu, pénétra alors dans le poste en s'efforçant d'y entraîner Chatelain pendant que Chambon, resté sur le trottoir, le poussait vers l'intérieur. Mais, à peine cet agent avait-il mis le pied sur le seuil de la porte que Cazanobe, qui avait suivi le groupe sans que sa présence eût été remarquée, lui planta un stylet dans le dos et prit la fuite. Il fut arrêté peu après.

Mis à l'instruction, il reconnut sa culpabilité, prétextant pour son excuse, contrairement à la vérité, que les agents l'avaient provoqué en le frappant avec un baton.

L'expertise médico-légale a établi que l'agent Chambon avait reçu dans le dos une blessure pénétrante ayant entraîné une hémorragie interne de grande gravité. Pendant plusieurs jours, il fut en danger de mort.

Cazanobe a choisi pour défenseur Me Morand-Monteil. L'accusation doit être soutenue par M. l'avocat général Dorosse.

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de décembre 1917 :

DATES	Pression barométrique à midi	Température à midi	Minima	Maxima	Pluie relevée à l'Observat.	VENT DOMINANT
	m/m				m/m	
1	758,6	10 04	6 95	12 02	»	S.-E. tr. faible.
2	765,1	9 0	4 3	9 5	0,7	N.-O. faible.
3	770,1	5 7	—0 8	6 4	0,1	E. faible.
4	766,7	3 5	—3 3	6 1	»	E. faible.
5	763,0	5 0	0 6	7 2	»	S.-E. faible.
6	767,5	9 5	3 8	11 0	»	S.-E. modéré.
7	765,8	3 2	0 9	4 3	»	S.-E. faible.
8	760,6	3 3	—2 9	8 0	0,2	S.-E. tr. faible.
9	749,4	6 5	1 4	7 4	1,6	S.-O. à N. faible.
10	751,2	2 8	—1 7	4 3	9,0	N. tr. faible.
11	755,2	7 4	2 0	9 5	1,4	N.-N.-E. faible.
12	763,4	2 2	—0 8	4 6	»	N.-N.-E. faible.
13	766,1	3 4	—2 6	5 4	»	N. faible.
14	767,	0 1	—1 7	2 8	0,1	N.-E. et S.-E. t. fe.
15	769,2	7 1	—0 9	8 2	0,3	S.-S.-E. pr. nul.
16	770,3	4 2	—0 2	6 2	»	N.-E. faible.
17	759,6	3 8	1 5	4 9	11,5	S.-E. assez fort.
18	752,0	1 4	0 5	2 0	1,8	N. faible.
19	755,3	2 6	0 0	8 9	0,4	N.-N.-E. faible.
20	752,3	13 3	3 1	14 8	0,6	E.-N.-E. modéré.
21	751,4	3 4	—2 8	5 0	»	N. faible.
22	755,2	0 6	—4 8	2 3	»	N.-E. faible.
23	758,6	—0 5	—5 2	0 5	»	N.-N.-E. faible.
24	764,7	—2 8	—4 5	—0 2	»	N. tr. faible.
25	763,3	3 1	—4 8	5 8	»	S. très faible.
26	756,9	1 7	—1 3	3 0	0,6	N.-N.-O. modéré.
27	757,	0 5	—4 3	0 6	»	N.-N.-O. faible.
28	754,9	—3 2	—5 2	—2 8	»	N.-N.-O. faible.
29	753,2	—2 5	—7 0	—1 6	0,6	E. modéré.
30	752,3	2 3	—7 5	4 3	»	N.-E. très faible.
31	750,0	1 8	0 2	3 1	1,7	E. faible.

NOTA. — Pour ramener au niveau de la mer les pressions barométriques ci-dessus, il faut y ajouter en moyenne 6m 9.

Remarques. — Le mois de décembre est très remarquable par la persistance et l'intensité du froid. Sa température moyenne, 1°69, inférieure à la normale d'un peu plus de quatre degrés, est l'une des plus basses qui aient été observées à Bordeaux en décembre depuis 1851; elle s'inscrit au cinquième rang dans le tableau thermométrique de ce mois depuis soixante-sept ans.

Températures moyennes de décembre

+ 0°20	Années en 1879
+ 0°76	en 1890
+ 1°20	en 1870
+ 1°30	en 1871
+ 1°69	en 1917

Les gelées du mois dernier, au nombre de 20, dont 3 journées de gelée totale, sont particulièrement fortes du 22 au 30.

Sous un régime prédominant de vents d'entre N. et E., dus à l'existence de hautes pressions dans l'ouest et de dépressions sur la Méditerranée, le ciel n'est pas très nuageux à Bordeaux, et il pleut assez rarement. Le 16, une bourrasque, qui traverse la France du nord-ouest au sud-est, amène quelques flocons de neige, suivis bientôt de la pluie.

Vers la fin du mois, les basses pressions de la Méditerranée orientale s'étendent peu à peu à l'Espagne, et presque chaque jour, du 26 au 31, la neige tombe légèrement.

La hauteur totale d'eau recueillie au pluviomètre, 30mm6, ne représente que les 0,49 de la normale.

F. C.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

LES HUGUENOTS

Quelques changements dans la distribution des rôles à la représentation des « Huguenots », dimanche en matinée, au Théâtre-Français. Nous avons eu M. Tharaud dans le rôle de Raoul de Nangis. Il y a apporté les défauts et les qualités que nous avons constatés dans les autres emplois qu'il a tenus dans divers ouvrages. Sa voix n'a pas le charme qu'exigent certains passages du rôle, mais elle a tout son effet lorsque la phrase veut de l'éclat et de la puissance. Par ailleurs M. Tharaud s'applique à mettre le personnage qu'il incarne dans la vérité de la situation, quelquefois même avec des nuances un peu trop accusées, surtout au moyen du geste. Le Raoul qu'il nous a fait connaître n'a pas précisément les vraies allures du gentilhomme.

Ces réserves ne sont point pour atténuer le succès fait par le public à M. Tharaud, succès très franc et certainement bien mérité. On l'a applaudi dans la Romance, dans le duo avec la Reine, plus chaudement dans le septuor et dans le duo du quatrième acte. Un ténor, dans ces conditions, peut-il n'être pas content du public ?

C'est M. Bedué qui a revêtu le pourpoint nuptial du comte de Nevers. Il a tenu son rôle avec une correction parfaite, ayant le tort toutefois — peut-être pour mieux assurer la diction — de trop ralentir le mouvement de la phrase. Il fut malgré tout un Nevers de belle allure.

Mme Viannet a dit très agréablement toute la partie où le page Urbain a l'occasion de faire apprécier son chant et sa gentillesse.

Il n'est plus nécessaire de répéter que Mme Panis est de grande valeur dans le rôle de Valentine, que la reine de Navarre trouve en Mme Garcia une charmante interprète, que M. Ferran est un Marcel d'une solidité vocale impeccable, et que M. Lapeyre est un excellent Saint-Bris.

Bonne exécution d'ensemble, ballets très appréciés.

Salle comble.

C. P.

« **Manon** ». — Mardi, en soirée de gala, hors série, avec une brillante distribution, René Lapelletrie, A. Garcia. Location au hall du Théâtre-Français, ouvert de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

« **Guillaume Tell** ». — Vendredi, avec Fernand Lemaire.

« **L'Histoire de la Musique** par les Maîtres du Piano »

Mercredi 23 (en soirée), jeudi 24 (en matinée), deux grands récitals donnés par le célèbre virtuose « **Victor Gille** », dans « **L'Œuvre de Chopin** », avec deux programmes différents.

Location ouverte au hall du Théâtre-Français, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Théâtre des Bouffes

« **La Fille de Madame Angot** » et « **Georgel** ». — Jeudi 24 janvier, à 2 h. 15, matinée de famille avec : « **La Fille de Madame Angot** », avec M. André Chambon dans le rôle d'« **Ange Pitou** », Mlle Alice Kervan, Lya Cèddès.

« **Joséphine vendue par ses Sœurs** ».